



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le Conseil fédéral
Le portail du Gouvernement suisse

Le DDPS lance les travaux préparatoires en vue de l'évaluation d'un nouvel avion de combat

Berne, 24.02.2016 - Lors de sa séance de mercredi, le Conseil fédéral a été informé par le ministre de la Défense Guy Parmelin du lancement des travaux préparatoires prévus pour l'évaluation d'un nouvel avion de combat : d'ici au printemps 2017, un groupe d'experts interne répondra dans un rapport aux questions relatives au besoin, à la procédure et aux aspects industriels. Un groupe externe accompagnera ces travaux.

Un crédit EEP (études de projets, essais et préparatifs d'achat) pour l'acquisition d'un nouvel avion de combat sera soumis au Parlement en 2017. Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) lancera les travaux de préparation au printemps 2016.

Groupe d'experts et rapport de synthèse

Le ministre de la Défense instituera un groupe d'experts composé de représentants des différents domaines concernés de l'armée, d'armasuisse et du Secrétariat général du DDPS. D'ici à janvier 2017, les experts répondront dans un rapport aux questions de fond concernant les besoins, la procédure et les aspects industriels. Ils aborderont également l'avenir des avions F/A-18 et F-5 actuellement en service. Le groupe d'experts est dirigé par le chef de l'Etat-major de l'armée et supervisé par le chef de l'Armée et le chef de l'armement.

Groupe d'accompagnement et point de vue externe

Au printemps 2016, le DDPS mettra également sur pied un groupe d'accompagnement au sein duquel pourra siéger un membre de chaque parti représenté au Conseil fédéral. Composé également de représentants du DDPS, d'autres départements, de l'industrie et de la Société suisse des officiers, le groupe d'accompagnement suivra les travaux du groupe d'experts, discutera des aspects fondamentaux de l'acquisition et échangera ses

vues avec celles du groupe d'experts. Son rôle ne consiste toutefois pas à approuver ou à rejeter le rapport du groupe d'experts.

Remplacement du F-5 Tiger et du F/A-18

L'acquisition de 22 avions du type Gripen E en remplacement de la flotte des Tiger a été refusée par le peuple en mai 2014. Cependant, cette décision n'a rien changé à la nécessité de remplacer les 54 F-5 Tiger âgés de plus de trente ans. Sur les 54 jets actuels, seule une trentaine est encore opérationnelle. A cela s'ajoute la question du remplacement des 31 F/A-18. Ces derniers, bien que techniquement à la hauteur, s'approchent inéluctablement de la fin de leur durée d'utilisation prévue en 2025. Si cette échéance devait être prolongée de cinq ans, un montant estimé à un demi-milliard de francs devrait être investi dans ces appareils.

La demande du crédit EEP 2017 constitue le lancement officiel du projet d'acquisition d'un nouvel avion de combat. Selon la planification actuelle, le choix du type d'appareil tombera en 2020, le crédit d'acquisition sera soumis au Parlement en 2022 et la livraison des nouveaux avions débutera en 2025.

Adresse pour l'envoi de questions

Karin Suini
Porte-parole du DDPS
058 464 50 86

Auteur

Conseil fédéral
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>

Secrétariat général du DDPS
<https://www.vbs.admin.ch/>

Dernière modification 15.12.2015

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques/communiques-conseil-federal.msg-id-60756.html>